

EDITORIAL



Chers amis,

L'année 2015 se termine, et il est maintenant possible d'établir un bilan objectif sur les résultats atteints : en ce qui concerne les résultats sportifs ils ont été particulièrement bons, en particulier dans la moto puisque la FFM, avec 10 titres de champions du monde, occupe la 1^{ère} place au niveau mondial avec les critères de classement des sports olympiques.

En ce qui concerne les résultats économiques, ils ont été également plutôt bons, avec de grandes épreuves organisées en France qui ont connu une très forte affluence, mais aussi avec une activité soutenue sur la plupart des circuits, malgré quelques situations sectorielles difficiles.

Malheureusement, cette année aura aussi été marquée par des drames qui nous rappellent que les sports mécaniques restent des sports à risques malgré les énormes progrès faits en matière de sécurité, et nous avons tous une pensée particulière pour Jules Bianchi qui nous a quitté si jeune.

Le GN CACEIPA compte aujourd'hui près d'une centaine de membres et devient de plus en plus attractif au regard des actions engagées et de ses relations privilégiées avec nos deux fédérations délégataires, la FFSA et la FFM. A noter en particulier l'activation de la commission environnement qui a défini un ambitieux programme de travail qui nous permettra de mieux défendre nos activités, activités de plus en plus perturbées par les contraintes environnementales croissantes.

Nous vous invitons d'ores et déjà à réserver la date du 23 mars pour le 3^{ème} colloque annuel organisé par le GN CACEIPA sur les sujets toujours aussi sensibles que sont l'homologation des circuits, les assurances et l'environnement

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, nous vous souhaitons, pour vous-même et pour vos proches, une excellente année 2016.

Jean-Pierre MOUGIN – Président du GN CACEIPA

ADHESION 2016

En cette fin d'année 2015, le GN CACEIPA prépare d'ores et déjà l'année prochaine. Le GN CACEIPA ira plus loin en 2016 avec la mise en place d'une formation aux risques d'intervention sur les véhicules électriques ou hybrides à destination des commissaires de piste par l'intermédiaire du Circuit Paul Ricard. Nous mettrons également à jour, dès le début d'année, l'étude complète sur les données économiques des circuits français après celles menées en 2009 et 2012. Cette nouvelle année verra aussi les premières écoles de pilotage automobile labélisées par la charte mise en place par l'ADEPA. La mise en œuvre d'un nouveau CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) pour l'activité de technicien de piste est toujours d'actualité comme notre centrale d'achat pour certaines fournitures (jalons de piste, emballage botte de pailles, barrières blanches, assurance circuit via notre partenaire Allianz, ...). Le site internet a été modernisé, un forum d'échanges a été mis en place autant d'actions répondant aux besoins que vous avez exprimé.

Quel est l'intérêt de rejoindre le GN CACEIPA ?

1. Vous entrez dans un groupement professionnel qui vous permet d'être en contact avec l'ensemble des acteurs de la profession, et augmentez ainsi vos relations.
2. Vous participez à la promotion des métiers de la filière automobile et défendez les intérêts de la profession.
3. Vous êtes informé à tout instant de l'actualité de la profession et des évolutions en cours.
4. Vous pouvez consulter toutes les publications techniques sur un site internet à jour.
5. Vous avez un interlocuteur permanent à votre écoute.
6. Vous bénéficiez d'un référencement spécifique sur notre site internet.
7. Vous pouvez vous appuyer sur les différentes Commissions Spécialisées qui sont à votre écoute pour répondre aux problématiques que vous rencontrez au quotidien.

Le GN CACEIPA a pour objectif principal de défendre l'activité et les emplois associés en s'adaptant au mieux aux nouvelles contraintes de plus en plus nombreuses et en recherchant des solutions acceptables pour tous, en s'appuyant sur les nombreuses Commissions Spécialisées et au travers des Colloques Nationaux organisés par le GN CACEIPA avec tous les acteurs de la profession.

Résumé du Conseil d'Administration – GN CACEIPA

02 décembre 2015 – Salon de la Moto

Le Conseil d'Administration du GN CACEIPA s'est réuni le 02 décembre 2015 au Salon de la Moto au Parc des Expositions de Paris sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MOUGIN.

Principales informations:

Le nombre total d'adhérents est stable avec près d'une centaine de membres en 2015 dont près de 30 circuits de vitesse, plus de 10 circuits de motocross et l'ensemble des centres industriels français. A noter, l'implication de plus en plus importante de membres au sein des Commissions Spécialisées.

Le GN CACEIPA par l'intermédiaire de son Vice-Président Monsieur Stéphane CLAIR a rencontré la FFSA sur les nombreuses questions du quotidien de nos circuits comme l'évolution des RTS, le roulage des jeunes, les baptêmes, les compétitions clubs ou la réglementation des Forces de l'Ordre. Une note récapitulative sera envoyée à tous les membres.

Suite à ce rendez-vous la Commission Sécurité de la FFSA a accepté qu'un représentant du GN CACEIPA siège au sein de cette commission afin que les circuits soient représentés.

Un point de situation de l'ensemble des Commissions Spécialisées du GN CACEIPA a été présenté :

Commission spécialisée « circuits et assurance »

La commission s'est réunie en marge du Conseil d'Administration avec 10 circuits présents afin de finaliser le cahier des charges de la charte des "circuits" :

- 1/Formalisme : contrat, assurances...
- 2/Sécurité : briefing, règlement intérieur, déclaration des compétitions...
- 3/Environnement : Emissions sonores, application des arrêtés d'homologation, tri des déchets
- 4/Public : Paddock, Pitlane...

Un livret pédagogique sera remis au circuit avec la charte. Il présentera l'ensemble des points de la charte aux gestionnaires des circuits.

Commission spécialisée « Ecole de pilotage auto »

La charte des écoles de pilotage automobile a été validée lors du Conseil d'Administration le 3 juin 2015. L'ADEPA prépare un document de synthèse sur la question de la fiscalité des véhicules utilisés en vue de la prochaine rencontre entre Monsieur Manu DAMIANI et les ministères. Par ailleurs, la charte sera mise en place à partir de janvier 2016 avec les premières visites des écoles souhaitant être labélisées. Un nouveau logo intégrant la charte est en préparation. L'ADEPA organisera son Assemblée Générale entre fin janvier et début février.

Commission spécialisée « Ecole de pilotage moto »

La commission s'est réunie en marge du dernier Conseil d'Administration au mois de septembre. Il a été question de la charte de qualité des écoles de pilotage Moto. Principaux paragraphes évoqués : présentation, structure, déroulement, sécurité, matériels, développement durable (environnement), services. Une intégration des écoles de pilotage MX est envisageable et serait très positive.

Commission spécialisée « Centres d'Essais Industriels »

La Commission se réunira le 11 décembre 2015 sur le site de Michelin Ladoux, l'occasion de découvrir les nouvelles infrastructures du manufacturier. Seront abordés différents sujets dont l'homologation CNECV de leurs 2 pistes de comportement routier, les nouveaux systèmes de radio "Motorola" avec la géolocalisation en temps réel des radios sur les pistes et l'intervention sur les véhicules hybrides et électriques.

Une prochaine réunion sera programmée début juin.

Commission spécialisée « Motocross & Supermotard »

La Commission s'est réunie en marge du Motocross des Nations sur le circuit d'Ernée le 26 septembre 2015. Il a été question des achats groupés via le GN CACEIPA (barrières blanches, jalons de piste, emplois, coupes et trophées, housses de bottes de paille,...). Les sujets des émissions sonores mais également de l'organisation des grands événements et des relations ARS, Préfecture, Moto Club ont été abordés. Le Président précise que la FFSA et la FFM sont en discussion avec les autorités afin de signer une convention sur l'utilisation des fonctionnaires de police (rayon d'intervention) et les tarifs. Un comparatif des contraintes sécuritaires et environnementales exigées pour les épreuves de Championnat du Monde sera établi par le GN CACEIPA. Une prochaine réunion sera programmée en marge du Grand Prix de France de MX qui se déroulera les 4/5 juin 2016.

Commission spécialisée « Environnement & Natura 2000 »

La commission s'est réunie début décembre au CNOSF sous la présidence de Nathalie REITZER, du circuit Paul Ricard. Il a été question de confirmer le premier état des lieux de nos circuits vis-à-vis de l'environnement et des actions engagées (communication, prévention, ...). Il est prévu d'éditer un recueil des bonnes pratiques RSE (environnement, social, prévention, sociétal, ...) qui sera intégré entièrement à la charte nationale des circuits de vitesse. Les membres présents ont pu découvrir l'entreprise Apilab qui propose aux entreprises de surveiller leur environnement naturel par la biovigilance au travers de l'activité des abeilles. Le Président Jean-Pierre MOUGIN a souligné l'engagement important et bénéfique pour le GN CACEIPA de Nathalie REITZER.



APILAB est un bureau d'études spécialisé dans la bio-surveillance de l'environnement grâce à l'abeille. Ce programme s'inscrit pleinement dans le « plan abeille 2013-2016 » du ministère de l'agriculture.

Apilab installe des ruches pour des entreprises ou collectivités dans le but de surveiller la qualité de l'environnement et d'évaluer les politiques et actions environnementales mises en œuvre.

Ces ruches permettront de suivre la qualité de l'environnement grâce à des prélèvements et analyses d'abeilles (APIDIAG) et/ou grâce à un suivi vidéo à distance des ruches (APIALERTE).

APILAB choisit des apiculteurs locaux dans le but de favoriser le développement de la filière apicole.

Les contrats d'installation et de maintenance de ruches APILAB comprennent:

- L'installation du rucher : Nos ruchers, généralement composés de trois ruches, sont installés et entretenus par l'apiculteur. Ces ruches peuvent être installées presque n'importe où (chantiers, parcs, jardins, carrières, usines, ZAC, etc), avec ou sans aménagements adaptés (tunnels, filets de protection, etc.).

APILAB assure un suivi sanitaire annuel rigoureux avec 3 visites par an et rédaction d'un rapport d'intervention à chaque fois. Les abeilles utilisées sont le plus souvent de type Buckfast pour leur douceur, leur paresse à l'essaimage et leur production. Le miel peut bien sûr être récolté sur site et mis en pot de 125g.

- Le respect des contraintes réglementaires: APILAB s'assure que les ruches soient implantées suivant le code rural qui indique notamment : Le respect des distances de sécurité ; L'immatriculation et la déclaration auprès de la DSV et du GDSA dont dépend le rucher.

- Le contrôle et l'entretien des ruches : APILAB assure en collaboration avec l'apiculteur local les opérations suivantes :
Pose de hausses; Nourrissement des colonies; Récolte du miel et extraction; Traitements sanitaires annuels; Remplacement du matériel où des colonies en cas de besoin.

DOSSIER DU MOIS

Zoom sur la société "Apilab"

Un nouvel outil pour la RSE de nos circuits



DIAGNOSTIC

Diagnostic de l'environnement grâce à l'abeille.

Après installation de ruches sur un site d'étude, nous prélevons des abeilles et analysons les traces de Métaux Lourds, HAP, PCB, Dioxines/Furannes, COV et Pesticides. Les résultats sont disponibles sous forme d'indice abeille.



BIODIVERSITÉ

Mesure de la biodiversité génétique des abeilles.

Face aux pertes de cheptel apicole subies ces dernières années par les apiculteurs français, il devient urgent et nécessaire de réaliser des études d'impact afin de préserver la diversité génétique de nos abeilles et d'assurer durablement leur maintien.



SURVEILLANCE

Suivi vidéo de ruches à distance et en temps réel.

Notre compteur vidéo d'entrées et sorties d'abeilles permet de connaître l'activité et la mortalité des ruches en temps réel et de lever des alertes en cas de données anormales.

Pourquoi étudier la biodiversité génétique des abeilles ?

Les insectes pollinisateurs sont un maillon essentiel de la biodiversité : ils sont à la base de la chaîne alimentaire. Parmi ces insectes, l'abeille est sans doute la plus connue. Et comme de nombreuses espèces sauvages, la diversité génétique de l'abeille subit des modifications en raison de nombreux facteurs liés aux activités de l'homme.

Communiquez efficacement grâce à l'abeille

Afin d'accompagner les actions menées dans le cadre de vos actions de développement durable, Apilab vous propose également de nombreuses possibilités de communiquer autour du thème de l'abeille: Initiation à l'apiculture, animation en public, dégustation de produits de la ruche, conférences.



Contact:

Pôle Technologique - 40 rue chef de baie
17000 La Rochelle- France

Tel: +33 (0)5 46 34 10 71

www.apilab.fr



Zoom sur un circuit mythique

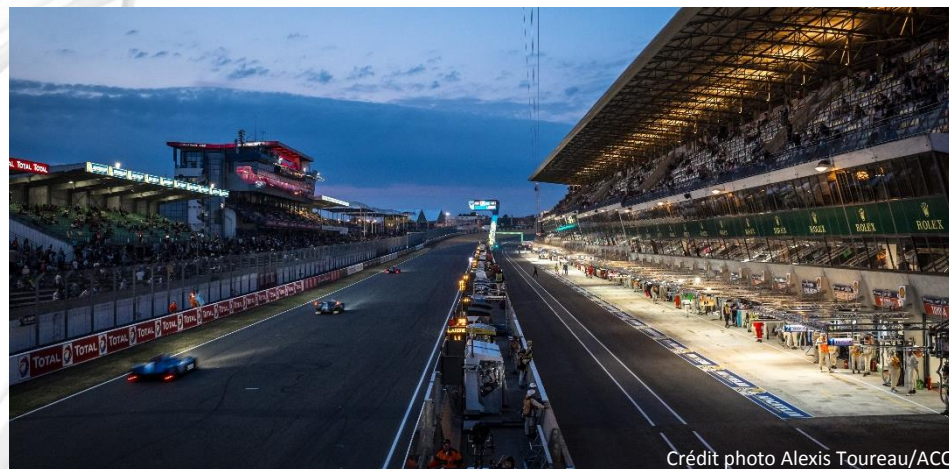
« Le Circuit des 24 Heures du Mans »



L'enceinte du mythique circuit des 24 Heures du Mans regroupe plusieurs pistes en activité toute l'année.

Le circuit Bugatti :

Construit en 1965, le circuit Bugatti a fêté ses 50 ans en 2015. Circuit permanent d'une longueur de 4,185 km, il reprend 1 500 mètres du tracé du circuit des 24 Heures du Mans. Homologué FIA (Automobile) et FIM (Moto), le Bugatti est le théâtre de multiples compétitions auto, moto, sidecar, camions... et accueille notamment : les 24 Heures Motos, le Grand Prix de France Moto, les 24 Heures Camions...



Crédit photo Alexis Toureau/ACO

Le Mans Karting International :

Plus grand complexe karting en Europe, Le Mans Karting International est doté de trois pistes destinées à la compétition et aux loisirs, ainsi qu'un bâtiment *Le Vingt Quatre* accueillant un espace simulateurs dernière génération, un restaurant, un espace de jeux et des salles de réunion. Le Circuit International de Karting, long de 1 384 mètres et inauguré en 2013, a la particularité d'avoir un sens de roulage antihoraire. Homologué FIA/CIK, il accueille de nombreuses courses individuelles, à l'image du Championnat du Monde de Karting 2015, ou en équipes comme les 24 Heures Karting. www.lemans-karting.com

Le circuit Maison Blanche :

Créé en 1976, il a été intégralement rénové au cours du second semestre 2007. Scindé en plusieurs pistes, il permet de rouler en toute sécurité sur des configurations de tracé allant d' 1,9 km à 2,9 km. La piste emprunte une partie du grand circuit des 24 Heures du Mans, de la sortie des virages Porsche jusqu'à l'entrée des chicanes Ford. Depuis juin 2015, l'enceinte du circuit Maison Blanche accueille le premier Porsche Experience Center de France.

Le Mans Driver :

L'école de pilotage de l'Automobile Club de l'Ouest, *Le Mans Driver*, opère sur tous les circuits du Mans et propose diverses formules de pilotage en auto, moto et karting, adaptées à tous les âges, tous les niveaux et toutes les envies.

Les prestations sont variées et vont du stage individuel au stage collectif, du baptême moto biplace au roulage en proto Pescarolo, en passant par la pratique du karting.

www.lemansdriver.fr



Crédit photo Alexis Goure/ACO



Crédit photo Alexis Goure/ACO

Contact : Circuit des 24 Heures du Mans

Automobile Club de l'Ouest
CS 21 928 - Circuit des 24 Heures
72 019 Le Mans cedex 2
Tél. : +33 (0) 2 43 40 24 00
Site internet : www.lemans.org



Crédit photo Yoann Boulay/ACO